

Annnonce de la création de l'Observatoire marocain pour la défense des droits de l'électeur

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-05-2010 20:55:10

La création de "l'Observatoire marocain pour la défense des droits de l'électeur" a été annoncée officiellement mercredi à Rabat.

Instance civile indépendante, cette nouvelle structure vise à informer l'électeur de ses droits, de ses obligations et de son rôle dans le développement démocratique et socio-économique, à sensibiliser les citoyens à la nécessité de la participation politique et à faire face à la désaffection, notamment à travers l'observation des élections et l'élaboration de rapports périodiques d'évaluation.

Selon un document remis lors d'une rencontre d'information organisée par l'observatoire, celui-ci a pour objectif de développer les systèmes réglementaires des élections, de créer un organe neutre qui assure le suivi du fonctionnement des instances élues et d'élaborer des programmes de sensibilisation sur la participation politique.

L'observatoire marocain pour la défense des droits de l'électeur a été créé pour défendre les droits de l'électeur et créer un mécanisme civil pour le suivi et le contrôle des instances élues ainsi que la moralisation de la vie politique.

Le document trace une "feuille de route claire" des activités organisées par l'observatoire et qui s'inscrivent dans le cadre de l'opération électorale et postélectorale.

S'exprimant à cette occasion, Khalid Tarablossi, président de l'observatoire a indiqué que la création d'une instance s'intéressant à la chose démocratique et à l'opération électorale est motivée par l'importance de la contribution au dynamisme que connaît le Maroc en préparation aux prochaines échéances électorales.

Cet observatoire sera un espace de rencontres pour tous ceux qui veulent contribuer à la consolidation de la démocratie nationale et un laboratoire pour produire les idées et les suggestions d'une façon constructive et développée, a-t-il précisé.

M. Trablossi a présenté les grandes lignes du programme de l'observatoire, notamment l'organisation de journées d'étude sur le Code électoral, la loi des partis, la charte communale et la loi sur la région, la constitution d'une équipe spécialisée au suivi de l'action des instances élues et la publication d'un document de référence sur les droits des électeurs.

L'Observatoire marocain pour la défense des droits de l'électeur regroupe une pléiade de compétences politiques, de chercheurs et de militants des droits de l'Homme, dont 15 membres du bureau exécutif et 39 membres d'une commission administrative.

MAP